

Tallende Mag



N° 06

Mai
2016



CONNECTEZ VOUS... WWW.TALLENDE.FR

- Edito du Maire / Etat civil / Horaires mairie..... 2
- Vie Municipale 3
- Communication 4
- PLU 5
- Finances 6
- Social 8
- Associations 10
- Entreprises 12
- Infos municipales 15
- Agenda 16

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- LUNDI : 10 h - 12 h
- MARDI : 10 h - 12 h / 15 h - 19 h
- MERCREDI : 9 h - 12 h
- JEUDI : 10 h - 12 h / 15 h - 17 h
- VENDREDI : 10 h - 12 h

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- STORNERI Angélo, le 27 janvier 2016
 BOUCHAREB Maleck, le 8 mars 2016
 ZUBER Faustine, le 8 mars 2016
 ZUBER Marc, le 8 mars 2016
 LLOPIS Maëline, le 2 avril 2016

DÉCÈS

- FICHET Geneviève, le 29 janvier 2016
 JUILLARD Michel, le 1^{er} février 2016
 DROGUET (BAUDHUY) Françoise, le 4 février 2016
 CHEZE Thérèse, le 30 mars 2016

Mes Chers Concitoyens,



Le budget de la commune de Tallende pour l'année 2016 vient d'être adopté. Vous en retrouverez les grandes lignes dans les commentaires qui suivent. Retenons simplement qu'il a été construit dans un cadre financier de plus en plus tendu et que, si nous retrouvons dès cet exercice une certaine liberté d'action, du point de vue notamment de d'investissements plus importants, nous le devons tout particulièrement à la rigueur que nous nous imposons

à nous-mêmes, tant de la part des élus en charge des affaires communales que de l'ensemble de nos services municipaux.

Cette liberté d'action que j'évoque présentement, après deux années consacrées à assainir nos finances, elle pourrait être hypothéquée par un excédent de fonctionnement d'année en année plus fragile en raison d'une faible augmentation de nos recettes (baisse significative des aides de l'Etat et stabilité délibérément choisie de notre pression fiscale locale) qui ne compense pas l'augmentation de nos charges. Mais elle retrouve de la vigueur sous l'effet de deux indicateurs positifs que sont la résorption du déficit d'investissement et surtout un désendettement significatif.

Notre Plan Local d'Urbanisme devra être arrêté définitivement d'ici la fin 2016, après validation par les services de l'Etat. Auparavant, dans les prochaines semaines, le projet de PLU sera soumis à l'assemblée municipale. Puis viendra l'enquête publique qui amènera la commune à opérer des modifications en fonction de vos remarques et de celles des personnes publiques associées (Le Grand Clermont, le Département, la Chambre d'Agriculture, Les Cheires, etc...). D'ores et déjà, merci pour l'intérêt que vous avez manifesté à l'avenir de notre cité au cours des réunions de présentation du projet.

Deux mots du projet de fusion entre notre communauté de communes des Cheires, Gergovie Val d'Allier et Allier Comté Communauté. Il fait partie de l'imposant chantier de réforme territoriale voulu par l'Etat. Que dire de ce nouveau schéma en perspective ? Sur un plan général, il devrait évidemment renforcer l'attractivité de notre territoire mais aussi améliorer les missions de service public envers les habitants dudit territoire, dont les Tallendais. Mais chaque structure nouvelle porte en germe son lot d'incertitudes. Notre futur périmètre communautaire réunira 27 communes et 40 000 habitants. Il n'aura de sens, d'une part, que si la mutualisation des moyens (et donc les économies réalisées) se traduit par de meilleurs services à la population par rapport au fonctionnement territorial actuel et, d'autre part, que si cette qualité et cette harmonisation nouvelles ne génèrent pas une aggravation des charges municipales et notamment des impôts. D'où un devoir de vigilance qui nous incombe. Notre instance communautaire actuelle vous informera dans les mois à venir sur les enjeux liés à la formation de cette fusion.

Je voudrais, pour terminer, vous confirmer la concrétisation de nos engagements envers une communication de proximité plus forte. Dès cette année, un panneau d'information lumineux va trouver sa place près du centre commercial et, parallèlement, j'ai le plaisir de vous annoncer la mise en service du site internet de notre commune.

Face à ces changements, l'avenir de notre commune doit donc être abordé avec détermination, confiance et optimisme.

Eric Brun, Maire de Tallende

Bulletin municipal - Mai 2016

Directeur de publication : Eric Brun

Crédit photos : L. Kieffer et les associations

Conception : L. Kieffer

Equipe de rédaction : les élus et les associations

Responsable de communication : Franck Gougat

Impression : Imprimerie Decombat

Dépôt légal : Mai 2016

N° ISSN : En cours

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Projet d'installation abandonné

Un moment envisagé, le projet d'implantation d'un distributeur automatique de billets dans notre commune n'est plus à l'ordre du jour. Nous avons en effet contacté différents établissements bancaires qui se rejoignent pour malheureusement répondre négativement à nos sollicitations. En dehors du fait que nous disposons de deux équipements de retrait de billets à Saint-Amant Tallende (Crédit Agricole et Caisse d'Épargne), il s'avère que les coûts d'investissement et de gestion pour la banque

installatrice restent élevés et que l'équilibre financier ne peut être réalisé qu'à hauteur de 36 000 retraits/an. En raison de notre niveau de population et de notre faible densité commerciale, le réseau bancaire estime à environ 12 000 retraits/an le nombre d'opérations sur Tallende. L'équilibre ne peut donc être atteint et oblige la municipalité à ne pas pouvoir donner suite à ce service de proximité que nous avions envisagé.



Tous les utilisateurs d'internet ont un jour ou l'autre dit : « ça n'avance pas ! » ou « ça rame ! » (= langage d'internautes...). Dans peu de temps, ces expressions pourront être rangées dans les cartons et archivées. En effet, la vitesse de communication via le réseau internet va être fortement augmentée sur Tallende à partir de 2017.

Dans le cadre d'une expérimentation en 2011, la région Auvergne poursuit le déploiement du Très Haut Débit ailleurs que dans les grandes communes par l'intermédiaire de la fibre optique (1). Ainsi, Tallende devrait bénéficier d'un raccordement total en fibre optique pour les communications internet entre juin 2017 et août 2017.

D'ailleurs, vous avez peut-être observé la présence de marquages de couleur orange sur les regards réservés au réseau téléphonique. C'est le signe des premiers repérages réalisés par le prestataire pour préparer au mieux l'installation de cette toute nouvelle technologie.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le sujet, vous pouvez vous rendre sur le site www.auvergneshautdebit.fr sur lequel vous trouverez l'historique de la démarche et les informations utiles. Maintenant, il suffit d'être patient.

NB : Fin 2017, 100% des foyers auvergnats auront une connexion internet disponible d'une rapidité supérieure à 8Mbps(*)

(*) Mbps : Mégabits par seconde - Unité de mesure de vitesse de transmission des données via un réseau internet

(1) Fibre optique : câble contenant un fil de verre ou en plastique dans lequel circule de la lumière capable de transporter des informations numériques à très grande vitesse. Cette technologie présente également l'avantage d'être insensible aux perturbations électriques extérieures contrairement aux câbles actuellement en place.

DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

à votre écoute

En mars 2015, vous nous avez élus au suffrage universel pour 6 ans, afin de vous représenter au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. ce titre, notre rôle est triple :

- Participer à l'élaboration des politiques départementales, tant dans le domaine des compétences propres que dans celui des compétences partagées que les élus ont choisi d'assumer pour répondre aux besoins des habitants.
- Représenter le Département du Puy-de-Dôme sur notre territoire en siégeant au sein des différentes institutions (collèges, EHPAD, SDIS).
- Participer à la vie locale en étant les interlocuteurs privilégiés des Maires et des habitants du canton des Martres-de-Veyre dans l'accompagnement de leurs projets, notamment en sollicitant l'aide des services et organismes associés au Conseil Départemental.



Bernadette
TROQUET



Pascal
PIGOT

NOS PERMANENCES FIXES :

Pascal PIGOT le mercredi de 17h45 à 19 h sur RDV à la mairie des Martres-de-Veyre.

Bernadette TROQUET le lundi de 16h à 19h sur RDV à la mairie de La Sauvetat.

CONTACTEZ-NOUS :

Pascal PIGOT : mairie@lesmartresdeveyre.fr

Bernadette TROQUET : bernadettetroquet@yahoo.fr

TALLENDE *sur le net !*

C'était l'un des engagements en mars 2014 de l'équipe municipale : développer, en toute transparence, l'information des tallendais sur les projets, les réalisations, l'actualité...

A cet effet, l'équipe municipale a édité et diffusé le Tallende Mag' (3 fois par an), dont voici le 6^{ème} numéro. Des réunions de quartier ont également été organisées pour échanger en direct et sur le terrain au sujet des divers problèmes à régler et des projets (2 en 2014, 5 en 2015, 4 sont en préparation pour 2016).

Par ailleurs, un panneau lumineux sera installé avant l'été près du carrefour giratoire situé au niveau du centre commercial. Il permettra de mettre en avant des informations sur les animations associatives, les réunions...

LE SITE INTERNET DE TALLENDE VOIT ÉGALEMENT LE JOUR CETTE ANNÉE.

Il regroupe tous les renseignements pratiques et permet de suivre l'actualité de la commune, de mieux connaître notre village...

CE SITE INTERNET EST LE VÔTRE !

Pour le compléter et contribuer à son dynamisme, n'hésitez pas à proposer vos idées, des dates et d'autres renseignements utiles concernant l'organisation de fêtes, de manifestations, d'activités sportives... et à envoyer des documents notamment sur l'histoire de Tallende. Pour cela, une adresse mail : commune.tallende@gmail.com

www.tallende.fr

Découvrir,
redécouvrir Tallende

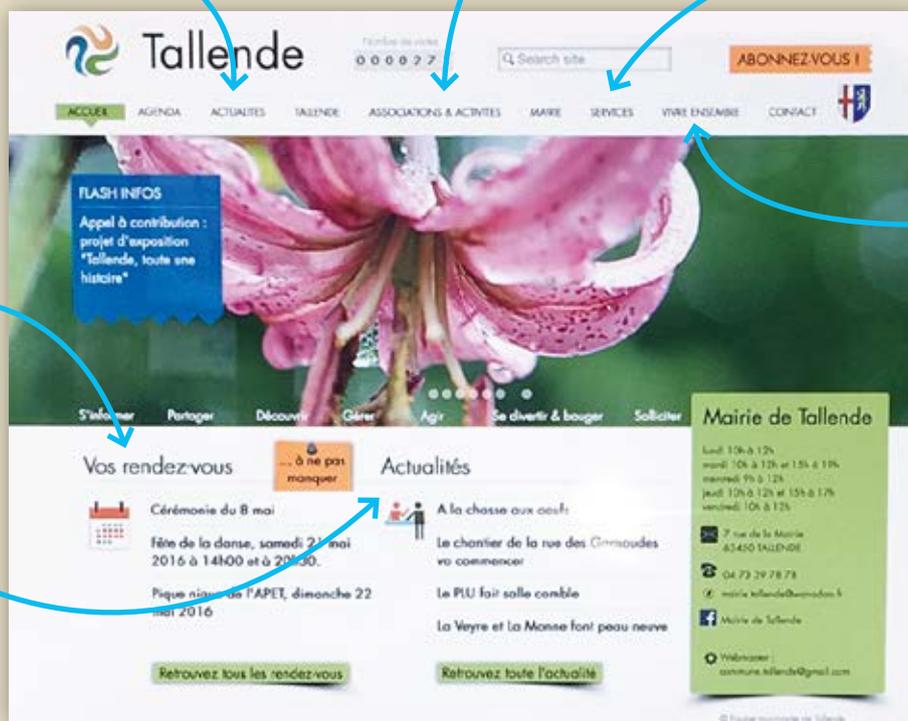
Consulter la liste des activités
associatives, sportives, récréatives...
organisées sur Tallende

Obtenir de nombreux renseignements pratiques (règles d'urbanisme, pièces d'identité...)

Noter tous les rendez-vous (manifestations, fêtes, réunions publiques...)

S'informer sur ce qui s'est passé à Tallende (événements passés, actions mises en place...)

Retrouver des conseils utiles
au quotidien



ÊTRE INFORMÉ RAPIDEMENT ET RÉGULIÈREMENT SUR LES MANIFESTATIONS ET INFORMATIONS IMPORTANTES DE TALLENDE ?

rendez-vous sur l'onglet **CONTACT** pour :

> vous inscrire à la newsletter T@llende letter

> accéder à la page Facebook de la mairie de Tallende et devenez « ami » !



LE PLU *avance à grands pas*

Les règles d'urbanisme applicable à Tallende relèvent actuellement du Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 2 septembre 1993. Ce document a été modifié le 27 mai 1998, le 10 février 2000 et le 17 juillet 2002.

Depuis 2015, la commune élabore activement le nouveau document d'urbanisme appelé à remplacer le POS : le Plan Local d'Urbanisme (PLU, cf Tallende Mag n°2 en page 10)

Dans le cadre de cette élaboration, deux réunions publiques ont eu lieu :

- le 22 février 2016, la première réunion avait pour objet de présenter le diagnostic du territoire communal et le cadre dans lequel le document doit être élaboré ;
- le 14 mars 2016, une seconde réunion a permis de présenter le projet de zonage de la commune qui pourra encore évoluer avec les prochaines concertations.

Ces deux réunions ont connu un franc succès avec près de 150 personnes à chacune, démontrant l'intérêt des tallendais pour leur commune et son avenir.

Le projet présenté résulte du croisement des contraintes diverses qui s'imposent au développement urbain (zones inondables, milieux naturels sensibles, nature des sols, préservation de l'agriculture, desserte par la voirie et les réseaux,...) et des orientations retenues par les élus pour un développement harmonieux de l'urbanisation.

Ce projet doit tenir compte également de l'avis des services de l'état et d'autres personnes publiques associées : le département, le Grand Clermont, les Cheires, la chambre d'agriculture, la chambre de commerce et d'industrie, ...

Très prochainement, le document devrait être arrêté par le conseil municipal avant d'être soumis à l'avis des services de l'état.

Le projet fera ensuite l'objet d'une enquête publique avant d'être définitivement approuvé par le conseil municipal avant la fin de l'année 2016. C'est donc ce nouveau document qui s'imposera à terme pour l'urbanisation de la commune.

Le territoire communal sera ainsi divisé en plusieurs zones dans lesquelles s'appliqueront des règlements spécifiques adaptés au contexte : zones urbaines anciennes de type habitat groupé, zones urbaines plus récentes, zones destinées à la création de nouveaux quartiers sous forme d'opérations d'ensemble, zones agricoles, zone d'activités et zones naturelles.

Le règlement de chaque zone précise le type de constructions autorisées (habitat, activités, commerces), la hauteur des constructions, l'aspect extérieur des constructions, les possibilités d'implantation au sein de la parcelle, etc...





COMPTE ADMINISTRATIF 2015 *Les principaux enseignements*

Un an dernier à pareille époque, en commentant les résultats du compte administratif de 2014, nous insistions sur la nécessité de poursuivre en 2015 notre devoir de surveillance budgétaire dicté en particulier par la présence d'un déficit persistant de la section Investissement et par la charge encore contraignante de la dette. Aujourd'hui, au vu des comptes de gestion de l'année écoulée, notre situation se redresse, nous offrant une meilleure lisibilité et nous permettant de pouvoir à nouveau investir.

Toutefois, un an après exactement, nos efforts ont, en partie seulement, porté leurs fruits, en raison principalement de la situation encore fragile du budget de la section de fonctionnement. Nous vous proposons à ce sujet une petite revue de détails.

LES POINTS FORTS

• UN BUDGET D'INVESTISSEMENT A NOUVEAU EXCÉDENTAIRE

En 2014, première année de notre mandature, nous nous étions fixés comme objectif de **résorber le déficit d'investissement qui était de l'ordre de 327 000 euros.**

Une situation complètement dissuasive qui a marqué les finances communales pendant plusieurs années et qui freinait toute possibilité de lancement de nouvelles opérations d'envergure.

Au vu du compte administratif de l'année 2015, ce déficit est complètement résorbé. Mieux, l'année se termine avec un excédent d'investissement de l'ordre de 39 566 euros, offrant ainsi une souplesse supplémentaire à notre action.

• UN ENDETTEMENT QUI POURSUIT SA BAISSSE

C'est l'autre point positif qui ressort de la lecture des comptes de gestion de 2015. **Entre 2013 et 2015, la charge de la dette a baissé de 19,27%.** Un bon comportement qui s'explique par la baisse des taux d'intérêt qui nous a permis sur deux ans de rembourser un volume de capital plus élevé. Cette tendance se traduit clairement dans les statistiques mesurant le poids de la dette par habitant dans des communes de même strate démographique que Tallende. Les chiffres sont éloquentes : **la moyenne par habitant est de 514 euros à Tallende fin 2015 contre 596 euros dans les autres collectivités de même taille.** L'incidence directe de ce désendettement est que nous retrouvons davantage de visibilité pour emprunter à nouveau sans hypothéquer nos finances futures.

• NOTRE MAITRISE BUDGÉTAIRE BIEN NOTÉE

L'appréciation vient de l'Argus des Communes qui, **au vu de l'exercice 2014, a gratifié notre commune d'une note de 17/20,** en se basant sur le niveau de nos dépenses. Souhaitons que la gestion 2015, dont la notation ne sera connue qu'en fin d'année, confirme cet élément positif de notre gestion.

LES POINTS FAIBLES

• LE RÉSULTAT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT SUR UNE MAUVAISE PENTE

La tendance se confirme à la clôture de l'exercice 2015. Les charges de fonctionnement augmentent malheureusement plus vite que les recettes et ce, en dépit d'une politique globale d'économie et de rationalisation des dépenses à laquelle nous astreignons nos services municipaux depuis maintenant deux ans. Cette érosion continue du résultat de fonctionnement impacte en parallèle notre niveau de marge nette qui nous permet de financer des opérations majeures par nos fonds propres.

• DES RECETTES PLOMBÉES PAR UN DESENGAGEMENT CONTINU DE L'ÉTAT

La faible progression de nos recettes tient en effet à la diminution constante des dotations, principale ressource venant de l'Etat. Une baisse que nous pourrions certes compenser par le jeu de la hausse de la pression fiscale mais que nous nous efforçons d'écartier.

ARGUS DES COMMUNES

VOICI LA NOTE DE VOTRE COMMUNE D'APRÈS LE NIVEAU DE SES DÉPENSES EN 2014 :

TALLENDE (63450)

CC LES CHEIRES
PUY-DE-DÔME - Auvergne
Population légale : 1 635 habitants
Population DGF : 1 777 habitants
Maire durant la mandature précédente
Jusqu'en mars 2014 : Monsieur Serge
GALIME
Maire depuis mars 2014 : Monsieur Eric
BRUN

MAIRE ÉCONOME MAIRE RAISONNABLE MAIRE DÉPENSIER

17 / 20

Attention : cette note évalue uniquement le niveau de dépenses engagées en 2014, et ne sanctionne pas l'ensemble de la gestion de la commune.

Résultats 2015

► FONCTIONNEMENT

RECETTES	1 037 191,69	
DÉPENSES	801 684,59	-
RÉSULTAT	+235 507,10	=

► Résultat NET

REPORT N-I	+ 286 984,88	
RÉSULTAT 2015	+ 235 507,10	+
EXCÉDENT =	+ 522 491,98	=

► INVESTISSEMENT

RECETTES	461 665,78	
DÉPENSES	282 230,12	-
RÉSULTAT	+ 179 435,66	=

► Résultat NET

REPORT N-I (2014)	- 139 869,50	
RÉSULTAT 2015	+ 179 435,66	+
EXCÉDENT =	+ 39 566	=

Report N-I = Excédent précédent

► **RÉSULTAT GLOBAL NET** + 522 491,98 € - Reste à réaliser 2015 - 20 000,00 € = **+ 502 491,98 €**

LE BUDGET 2016

Dans les grandes lignes

Cela devient un leitmotiv très largement partagé par l'ensemble des collectivités locales françaises : devant la baisse du soutien financier de l'Etat et face à un désengagement qui va s'inscrire dans la durée, nos communes se doivent d'adopter des budgets de rigueur si elles veulent maintenir une politique de proximité crédible envers leurs administrés. Dans la lignée de nos budgets précédents, celui de 2016 associe tout à la fois l'effort, toujours aussi impératif de rationalisation de nos dépenses de fonctionnement courantes et surtout de bonne gestion de notre endettement (plus de 58 000 euros d'annuités en moins sont attendus sur les trois prochaines années) avec la possibilité de pouvoir enfin dès 2016 donner corps aux projets d'investissements essentiels à la qualité de vie de nos concitoyens.

A la lecture du budget primitif 2016, trois enseignements peuvent être dégagés.

- **Notre politique d'emprunt, après tant d'années, retrouve de la souplesse, facilitée par des taux d'intérêt exceptionnellement bas.** C'est elle qui va nourrir le démarrage d'un certain nombre d'opérations d'investissements dont le détail est présenté ci-après.
- **Nous persistons à ne pas céder à la politique de facilité consistant à augmenter les taux d'imposition des trois taxes locales ; ces derniers restent inchangés par rapport aux deux exercices précédents (14% pour la taxe d'habitation, 18,5% pour le foncier bâti et 83,32% pour le foncier non bâti).**



Remarquons à cet égard que l'augmentation du produit des taxes locales constaté en 2015 est à attribuer à l'élargissement des bases d'imposition et non à une réévaluation des taux.

Dans le même esprit, nous n'augmentons pas les tarifs municipaux (restauration scolaire, garderie, location de la salle des fêtes, occupation du domaine public, cimetière...).

- **Nous continuons à soutenir la vie associative locale en maintenant les subventions à un niveau identique à celui de 2015 alors que le reflux des dotations de l'Etat amène bon nombre de communes à revoir à la baisse leurs subventions.**

DES PRINCIPES AUX ACTES

- **L'amélioration de la voirie est un poste de dépenses majeur sur 2016** (Réfection de la rue des Garnaudes, raccordement aux eaux pluviales des rues des Noyers et de la placette des Forts, changement d'un caniveau rue de la Martel, réparation du muret de la salle des fêtes...).
- **L'entretien de plusieurs bâtiments communaux nous monopolise également** (parquet de la salle des fêtes, étanchéité du toit de la salle de motricité, changement du circuit de chauffage de l'école élémentaire dernière tranche du toit du centre commercial...).
- **Patrimoine** (rénovation complet du toit de la sacristie)
- **Nous poursuivons l'équipement informatique des écoles** (ordinateurs portables et vidéo projecteurs interactifs).
- **Nous améliorons l'information locale** grâce à un panneau lumineux électronique à proximité du centre commercial.



7 FÉVRIER 2016

Repas des Aînés

Cette journée constitue un temps fort de l'activité du CCAS. Ce repas est offert par les élus et financé grâce au versement d'un mois d'indemnité de Monsieur le Maire, de ses adjoints et de ses Conseillers Délégués.

Pour la deuxième année consécutive, c'est donc au domaine du Marand, lieu social par excellence, que les élus accueillent avec un immense plaisir de nombreux participants. Plus nombreux que l'an passé, puisque ce sont 85 repas qui ont été servis par toute l'équipe du Marand toujours aussi dévouée, serviable et professionnelle pour ce grand moment de partage, de rires et d'échanges, dont nous avons tous besoin de nos jours si souvent marqués par une actualité dramatique.

C'est en cette belle occasion que M. Le MAIRE a honoré nos doyens dont Jean ESTIVAL qui nous a fait l'honneur de chanter a cappella puis accompagné de Jean Manuel PEDRO. Pur moment d'admiration !

Il a également rendu un chaleureux hommage à celles qui ont atteint ou dépassé le bel âge de 90 ans : Mmes TERISSE Anne, BROCHE Solange, MONESTIER Geneviève, PARROT Anne-Marie, LAFONT Berthe, BONNET Odette, LAQUERBE Marie-Louise, GARNAUD Marcelle, BENEZIT Renée et BRUN Fernande.

Nous avons eu également une pensée collective pour nos aînés qui nous ont quittés en 2015 mais aussi pour celles et ceux qui, pour des raisons de santé ou de séjour dans des établissements spécialisés, ne pouvaient être parmi nous.

En 2016, les anciens Tallendais seront étroitement associés à

une exposition dédiée à l'histoire de notre commune et à la vie d'autrefois. Les témoignages personnels, les documents écrits, les photos, les objets, les archives audiovisuelles y auront une place prépondérantes, tout comme celles et ceux qui en raison de leur âge les détiennent et sont encore en mesure de les commenter. Nous souhaitons ainsi que ce regard sur le passé tallendais puisse aider nos jeunes à fixer les valeurs essentielles qui donneront un sens à leur existence. En dehors de son caractère familial et villageois, cette exposition aura donc aussi une portée civique.

Lors de cette journée, nous avons eu le plaisir de découvrir le talent de deux copines de la chorale TZANAM de Manzat, Martine et Denise qui ont repris des chansons du répertoire de Bourvil (La tactique du Gendarme, les abeilles) mais également une reprise bien à elles des Trois cloches d'Edith Piaf avec la participation surprise de M. le Maire Eric BRUN, de Max CLERMONT, Philippe BONNET et Patrick MARCHAT.

Nous les remercions encore chaleureusement pour leur belle et amusante prestation offerte généreusement pour le plus grand plaisir de nos aînés. Nous n'oublions pas Jean Manuel PEDRO pour son animation musicale remarquable. Sans lui, cette fête n'aurait pas eu le même entrain.

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et que ce moment, comme en témoigne les photos, soit savouré pleinement.

Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain !



SOCIAL



ASSOCIATIONS



INSTANT Pêche et Rivières



Jeudi 14 janvier, les enfants de l'école ont été accueillis par les membres de la société de pêche Tallendaise à la salle des fêtes.

Durant une heure, chaque classe a pu découvrir à travers trois ateliers l'univers de la pêche (matériel du pêcheur, observation de poissons d'eau douce, pêche à la ligne). Ils ont également été sensibilisés au rôle du pêcheur dans la protection et l'entretien de l'environnement.

De plus, à travers la présentation des deux rivières de la commune, les enfants ont compris leur cheminement de la source jusqu'à l'Allier.

Un grand merci à **Monsieur Bonfond** président de la société de pêche et à tous les sociétaires présents, qui ont su avec leurs compétences et leur enthousiasme, intéresser les enfants et rendre ce moment très convivial.

L'équipe enseignante.



COMITÉ DES FÊTES

Un Week-end Médiéval à Tallende

Le Comité des fêtes de Tallende organise cette année la 4^{ème} Fête médiévale les **18 et 19 juin 2016**. Nous travaillons toujours en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves.

Petite nouveauté, la fête se déroulera sur deux jours.

Les Archers du Bailly, les compaigns et commères, les sikinis, chanteurs, danseurs, jongleurs... animeront notre belle fête. Un repas sera servi sur réservation le samedi soir.

Un marché médiéval viendra agrémenter notre manifestation (artisan cuir, vêtements, bijoux, jouets etc...) et initiation au tir à l'arc, stand torture et plein d'autres choses pour les deux jours. Nous recherchons des bénévoles, des ados pour nous aider et ce dans la bonne humeur.

Vous pouvez nous joindre
au 06 61 49 07 43,
sur Facebook et sur
[comitedesfetesdetallende@
gmail.com](mailto:comitedesfetesdetallende@gmail.com)



On vous attend nombreux !

CLUB DES 9 FONTAINES

Initiation aux gestes qui sauvent

C'est devant une quarantaine de personnes du Club des Neufs Fontaines, samedi 06 février, à la salle des fêtes, qu'Emmanuel Pélissier et Philippe Bonnet ont effectué une initiation aux gestes qui sauvent et à la prévention des incendies.

La première partie, en salle, a été consacrée aux films montrant l'intervention des pompiers dans les accidents de la route ou domestiques.

Ces projections ont été complétées par des démonstrations faites par les pompiers.

Ont été abordés également le massage cardiaque et l'utilisation du défibrillateur.



Tous ces gestes ont été mis en pratique avec les participants.

La deuxième partie traitait des problèmes d'incendie avec la projection d'une vidéo montrant la rapidité de propagation du feu dans une pièce.

A l'extérieur, exercice sur des feux, avec utilisation des extincteurs en fonction des différents types de feu.

Les personnes de l'assistance ont pu, elles-mêmes, tenter d'éteindre ces feux, exercice rendu difficile par un vent violent.

Cette séance d'initiation au secourisme et à la prévention s'est déroulée dans une ambiance très sympathique avec beaucoup de questions de la part des « élèves ».



Activités sportives

Activité Gym

Tous les lundis matin et jeudis matin, le Club organise des séances de Gym ouvertes à tous, même non séniors, dans la salle des Fêtes de Tallende.

Tél. : 04 73 39 40 24



Activités « Rando et Marche douce »

Tous les mardis après-midi, les marcheurs du club des 9 Fontaines arpentent, selon leur forme physique, les différents chemins de randonnées de la région en découvrant des paysages toujours beaux et apaisants dans une ambiance très amicale.

Tél. : 04 73 39 46 16

LES ENTREPRISES DE CHEIRACTIVITÉS

La Municipalité est consciente de la richesse de la vie économique de la Commune. C'est pourquoi, après avoir présenté les commerçants et artisans de la Galerie Marchande, il est apparu naturel de faire un zoom sur les entreprises actives de Tallende. Vous vous apercevrez que l'installation sur notre territoire n'est pas liée au hasard. Notre commune a de nombreux attraits !

AMBULANCE LES COUZES



Créée le 1^{er} mars 2013, la société Ambulance des Couzes s'installe dans la zone d'activité Les Rases au début de l'année

2015. Cette entreprise spécialisée dans le transport sanitaire en ambulance, vsl ou taxi choisit notre commune afin d'être sur son secteur d'intervention pour les gardes départementales du SAMU. Son dirigeant, maintenant retraité, M. Alain GOFFOZ et son responsable d'exploitation M. Julien GOFFOZ apprécient également la facilité d'accès au service autoroutier.

4 ZA LES RASES 63450 TALLENDE
Tél : 04 73 16 42 90

CBM TRIKE 63



Le trike, engin motorisé à trois roues, proche cousin de la moto est la base de l'activité de la Société CBM trike 63 créée en mars 2014. Située dans la zone d'activités Les Rases, cette entreprise est spécialisée dans la vente de trikes neufs et d'occasion, tout comme de l'entretien et des réparations. Elle assure également un service de location. Son dirigeant M. Bernard MABRUT a toujours été attiré par la commune, dont son épouse est originaire, et y vit depuis 1997.

N° 6 ZA Les Rases 63450 TALLENDE
Téel : 04 73 28 04 90
Email : cbm-trike63@orange.fr
Site : www.cbm-trike63.com

DÔME PISCINES



La piscine est son domaine depuis maintenant vingt-cinq ans. M. Jean-Pierre Vieillard, tallendais depuis 1999 a fondé l'entreprise Dôme Piscines en 2015 et a installé son dépôt sur la zone artisanale Les Rases pour la proximité de son lieu d'habitation mais aussi parce que le secteur correspond bien à l'activité de l'entreprise. Cette dernière est spécialisée dans la pose, la construction, l'entretien et le dépannage des installations de piscines coque polyester ou en béton monobloc carrelée ainsi que de spas.

3 ZA Les Rase 63450 TALLENDE
Tél : 06 52 83 92 88

ECO PIERRE ENVIRONNEMENT



Parce que Jean-Jacques GUITTARD, dans le secteur de la pierre depuis plus de trente ans, trouve que Tallende est une commune où il fait bon vivre, pratique grâce à la proximité de l'autoroute A75 et de sa résidence personnelle, il y a installé son entreprise Eco Pierre Environnement- créée en 2009- depuis le 1^{er} janvier 2015. Cette société, spécialisée dans le négoce de pierres sous forme de pavés, dalles, bordures et autres, a remplacé Arts Pierres Service également créée par M. Guittard sur la zone d'activités de notre village.



3 ZA Les Rases 63450 TALLENDE
Tél : 04 73 88 41 41/ Port. : 06 22 35 69 02
mail : contact@eco-pierre-environnement.com

/ LES RAZES *aiment Tallende*

SARL SEBASTIEN GRALL



La SARL SEBASTIEN GRALL existe depuis 2012 et a eu l'opportunité de s'installer sur Tallende en 2015 dans la zone artisanale. Son créateur, M. Sébastien GRALL, menuisier depuis quatorze ans, est issu de la formation des Compagnons du devoir et habite la commune voisine de St Amant Tallende où il est né. Son entreprise a pour activité la fabrication et la restauration de toutes menuiseries intérieures en bois (agencement, meuble, cuisine) ainsi que la pose de menuiseries extérieures en bois, aluminium ou pvc.

ZA Les Rases 63450 TALLENDE
Tél : 06 07 85 20 79

VALVERDE BRUNO – PRIMEUR

C'est afin de trouver le calme et le charme d'une commune semi rurale ainsi qu'une maison plus pratique pour y stocker son matériel que M. Bruno VALVERDE s'est installé il y a quinze ans sur Tallende. Son activité de Primeur - vente ambulante de fruits et légumes s'exerce sur les marchés de Clermont-Ferrand. La proximité de notre village avec la capitale auvergnate reste un atout pour toutes les activités professionnelles.

7 ZA Les Rases 63450 TALLENDE
Tél : 09 89 20 10 06

JTL ELECTRONIQUE



Créée il y a cinq ans, l'entreprise JTL Electronique de M. Pierre CHAMBERT s'installe sur notre commune. M. Chambert y a trouvé en octobre 2010 les locaux nécessaires et disponibles pour son activité de bureau d'études en électronique.

I ZA Les Rases 63450 TALLENDE
Tél : 04 73 16 04 23 / 06 50 67 18 38
mail : pierre.chambert@jtl-electronique.fr

ENTREPRISE MABRUT BERNARD

TRANSPORTS - BENNE - LOCATION - TRAVAUX PUBLICS

B. Mabrut

En 1984, M. Bernard MABRUT créait l'entreprise qui porte son nom : Ent. MABRUT Bernard. Quelques années plus tard, en 1997, attiré par la localisation de notre zone d'activité, il vient s'installer sur la commune. La société a pour principale activité toutes sortes de travaux de terrassement, de transport, d'assainissement mais aussi de Voirie et Réseaux Divers c'est-à-dire l'aménagement des routes et des réseaux d'eaux (potables et usagées).

4 lot Chanteclair 63450 TALLENDE
Tél : 04 73 39 46 50 / Portable : 06 08 56 32 08
Email : tpsmabrut@wanadoo.fr

RESTAURANT LA GUINGUETTE



Depuis le 1^{er} mars 2009, Monsieur Julien DESNOYER en cuisine et son épouse Aurore au service en salle s'activent pour satisfaire leur clientèle avec des repas ouvrier, plats traditionnels, repas de groupes en Week-end ou en semaine (sur réservation). Après un apprentissage à Maringues et l'obtention d'un Baccalauréat Professionnel à Aurillac, Julien est revenu sur Clermont-Fd et plus précisément à Aubière au Lou Tassou où il a pu s'affirmer. Puis il a ouvert son restaurant « La Guinguette » à Tallende, commune qu'il ne connaissait pas mais qu'il trouve vivante et dans laquelle il retrouve des gens sympathiques.

ZA Les Rases 63450 TALLENDE - Tél : 04 73 44 97 28



MANGOT CARROSSERIE INDUSTRIELLE



Issu d'une famille d'artisans travaillant le fer depuis deux générations, M. Jean-Louis MANGOT reprend l'entreprise familiale dans les années 1970 et s'oriente après quelques années sur le marché du véhicule poids lourd. Spécialisée dans le montage de tous types de carrosseries (grue, poly benne ou benne), l'entreprise construit également des ensembles de chaudronnerie industrielle (plateau). Depuis septembre 2004 sur notre commune, la Carrosserie Mangot s'est installée à l'entrée de notre zone artisanale pour sa facilité d'accès et de circulation.

ZA CHEIREACTIVITE 63450 TALLENDE
Tél : 04 73 39 00 39 / Fax : 04 73 39 33 24

SARL SANCHEZ



La société SANCHEZ est à l'origine une entreprise familiale que Monsieur Gilles DURAND a reprise en 2010. L'implantation du siège social sur la zone artisanale Les Rases à Tallende, en bordure de l'A75, a contribué à sa décision de reprise. Aujourd'hui, fort de ses 38 salariés, dans ses activités de travaux publics, de maçonnerie, d'aménagements extérieurs, de réseaux et de génie civil, il a à cœur de privilégier les producteurs locaux de matériaux.

ZA Cheiractivité 63450 TALLENDE
Tél : 04 73 28 52 40
Email : secretariat@sanchez-btp.com

LE STORE AUVERGNAT

En 2015, M. Sylvain CHOSSON, avec vingt ans d'expérience dans ce métier, rachète l'enseigne Le Store Auvergnat afin de compléter un premier site qui se trouve sur Riom. Il décide de venir s'installer à Tallende pour la proximité avec des villes importantes - Clermont-Ferrand, Issoire - et d'une clientèle d'agglomération de petites dimensions. Le domaine d'activité de l'entreprise, au départ le store intérieur et extérieur s'est complété avec la fourniture et la pose de menuiseries, portails et pergolas.

3 ZA Les Rases 63450 TALLENDE
Tél : 04 73 88 41 38



Dans un prochain numéro du Tallende Mag, nous nous attacherons à présenter également les auto-entrepreneurs installés sur Tallende. C'est pourquoi, toutes celles et ceux qui n'auraient pas encore été contactés par un élu de la municipalité peuvent se faire connaître en joignant la Mairie au 04 73 39 78 78. Ainsi, ils et elles pourront être présentés aux tallendaises et tallendais.

NB : Les entreprises présentées dans ce Tallende Mag N°6 sont celles qui ont retourné à temps le questionnaire qui leur avait été transmis. « Les retardataires » pourront être présentés dans une prochaine édition s'ils transmettent le document.



LA FIN DES BOUCHONS sur l'A75... en 2021

Qui ? APRR, société autoroutière gestionnaire de l'A71 va engager les travaux d'aménagement de l'A75.

Où ? La section concernée est comprise entre le carrefour avec l'A711 à Clermont-Ferrand et la sortie 5 - Veyre-Monton, soit 11 kms environ.

Quoi ? L'autoroute A75 va passer à 2x3 voies avec une mise à niveau environnementale.

Quand ? Les études sont en cours. Compte tenu des autorisations

nécessaires, les travaux s'étaleront de mi-2018 à mi-2021.

Comment ? Durant les travaux, 2 voies de circulation seront maintenues dans chaque sens, mais avec une réduction de la vitesse autorisée (90 km/h le plus souvent). Ponctuellement l'A75 pourra être fermée pour les travaux sur les ponts.

Combien ? Les travaux seront financés par APRR. Il n'y aura pas de péage sur l'A75, mais un rallongement de la section de péage de l'A71.

Pourquoi ? Pour permettre l'écoulement en toute sécurité et de bonnes conditions de confort d'un trafic qui ne cesse de croître et devrait atteindre 65 000 véhicules par jour en 2021.

Que faire ? Se préparer à passer plus de temps dans sa voiture, se mettre au covoiturage, aux « 2 roues » ou au télétravail...

Et autant commencer tout de suite car l'A71 va être en travaux dès 2016 entre l'échangeur de l'A711 et la sortie du Brézet !

Élargissement à 2x3 voies de l'A75 : Concertation publique Avril-Mai 2016

L'impact sur les habitudes des usagers, généré par les travaux d'élargissement de l'A75 à 2x3 voies entre Clermont-Ferrand et Le Crest, nécessite la consultation de la population tant pour l'informer que pour répondre aux éventuelles préoccupations. La société APRR a donc mis en place, selon les modalités définies par Madame la Préfète du Puy-de-Dôme, une Concertation Publique qui se déroule du 18 avril au 20 mai 2016.

Vous pouvez donc vous renseigner et déposer vos remarques et questions sur le projet en vous rendant à la Mairie de Tallende (Salle des Mariages). En effet, la société APRR a disposé des panneaux d'informations complets qui présentent le déroulement prévisionnel des travaux.

Ensuite, d'autres moyens sont mis à disposition pour échanger et réagir sur le projet :

- Sur le site de la Préfecture du Puy-de-Dôme :

http://www.aprr.com/fr/amenagement_reseau/elargissements-attendus/a75_elargissement

- Par courrier à l'adresse suivante : Concertation publique A75 à 2x3 voies - Préfecture du Puy-de-Dôme - 18 boulevard Desaix - 63033 Clermont-Fd Cedex

Nous vous encourageons donc à venir en Mairie, durant les horaires d'ouverture, pour prendre connaissance de ce projet d'envergure exceptionnelle. En effet, pour permettre le passage de 2 à 3 voies dans les deux sens, il sera nécessaire de déconstruire et reconstruire pas moins de 6 ponts permettant de passer au-dessus de l'autoroute A75 !



FÊTE DE LA DANSE

C'est reparti !

Deuxième fête de la danse, une collaboration réussie et un public ravi.

Après avoir rencontré un vif succès en 2015 lors de la première édition, les communes de Saint-Amant et Tallende reconduisent la Fête de la danse le samedi 21 Mai 2016.

Ce spectacle de grande qualité nous permet de découvrir différents styles de danse, cabaret, danses du monde, country et danse moderne.

Toutes ces chorégraphies s'enchaînent à la perfection sous le regard de Franck Lacroix qui assure le son et la lumière.

Les communes associent le CCAS à cette démarche, afin de faire profiter nos aînés de ce spectacle, notamment par la mise à disposition d'un bus, comme l'an passé.

Alors soyez nombreux à vous rendre à la fête de la danse au domaine du Marand, tant pour la qualité assurée des représentations, que pour encourager nos associations.

Entrée gratuite.



École élémentaire

8 Rue des Écoles 63450 TALLENDE - Tél : 04 73 39 44 67
Email : ecole-elem.tallende.63@ac-clermont.fr
Site école : <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0630842Y/>

Les inscriptions des nouveaux élèves se feront à l'école élémentaire la semaine du 23 au 27 mai 2016 selon les horaires indiqués ci-dessous :

- Lundi 23 mai de 11h30 à 13h30
- Mardi 24 mai de 8h15 à 16h00
- Jeudi 26 mai de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h00
- Vendredi 27 mai de 11h30 à 13h30.

École maternelle

8 Rue des Écoles 63450 TALLENDE - Tél : 04.73.39.01.91
Email : ecole-mat.tallende.63@ac-clermont.fr

Les inscriptions des nouveaux élèves se feront à l'école maternelle la semaine du 23 au 27 mai 2016 selon les horaires indiqués ci-dessous :

- Lundi 23 mai de 11h30 à 13h30
- Mardi 24 mai de 11h30 à 13h30
- Jeudi 26 mai de 11h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h00
- Vendredi 27 mai de 11h30 à 13h30.

Merci d'apporter le jour où vous viendrez inscrire votre enfant :

- le certificat de radiation (seulement pour les élèves scolarisés en 2015-2016 dans une commune autre que Tallende),
- le livret de famille,
- un document ou le carnet de santé de votre enfant attestant des vaccinations obligatoires.

AGENDA

■ 21 MAI

COMMUNE DE TALLENDE/
ST-AMANT-TALLENDE

Fête de la Danse

Domaine du Marand

■ 22 MAI

APET

Pique-Nique

12h - Parc du Château de Chadieu (Authezat)

■ 18/19 JUIN

COMITÉ DES FÊTES ET APET

Fête Médiévale

Place de la Rippe

■ 25 JUIN

SOCIÉTÉ DE CHASSE

*Coucou
de Pétanque
Feu de la St Jean*

Parking du Stade
Jean Tixier à Tallende

■ 25 ET 26 JUIN

EFCAT

*Tournoi de Foot
U7-U8-U9 et +*

Stade Louis Jouhet
St-Saturnin

■ 1^{ER} JUILLET

ÉCOLE DE DANSE

*Gala
de Danse*

Domaine du Marand

■ 10 JUILLET

TALLENDE COUNTRY
PASION

*Bal country
Découverte*

14h30 - 18h30
Salle des Fêtes ou
place de la Rippe en
fonction du temps

■ 12 JUILLET

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Don du Sang

Salle des Fêtes de Tallende

■ 13 JUILLET

Retraite aux Flambeaux

20h30 - Place de l'Église
Communes de Tallende, St-Amant-
Tallende et St-Saturnin

Feu d'Artifice

Intercommunal

23h - Stade Jean Tixier de Tallende
Communes de Tallende,
St-Amant-Tallende et St-Saturnin